



Retour sur : La journée du Handicap dans la Fonction Publique

## VISITE DE GEORGES TRON AU CDG60 POUR LA JOURNÉE DU HANDICAP

C'est du Centre de Gestion de l'Oise de la Fonction Publique Territoriale que Georges TRON, secrétaire d'État à la Fonction Publique a lancé la première journée nationale du handicap dans la Fonction Publique.

### Le CDG60 : un acteur fort

Le 11 mai dernier, une table ronde a été organisée dans les locaux du CDG60 et a permis à deux collectivités de l'Oise, Verberie et Béthisy St Pierre, de témoigner de leur expérience concrète en matière de recrutement et de maintien dans l'emploi de personnes en situation de handicap.

Ce témoignage a confirmé, comme l'a souligné Alain VASSELLE, qu'il n'y a pas « de solution miracle, mais une réelle étude au cas par cas ». C'est là, le rôle majeur du CDG60, qui s'engage auprès des collectivités pour les sensibiliser et les accompagner pour le maintien dans l'emploi des agents en situation de handicap.

C'est pourquoi, nous avons signé en 2009 une convention d'une durée de 3 ans avec le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP), qui nous engage sur 3 axes :

- **Un axe communication**
- **Un axe sensibilisation pour les différents acteurs et prescripteurs (élus, responsable RH,...)**
- **Un axe recrutement/maintien dans l'emploi tout au long du parcours professionnel de l'agent.**



Lors de sa visite à Beauvais, le secrétaire d'État a tenu une table ronde dans les locaux du CDG60 pour échanger avec l'équipe du CDG60 et les collectivités sur la question du handicap dans la Fonction Publique Territoriale.



À droite M. Georges TRON, Secrétaire d'État à la Fonction Publique et à gauche, M. Nicolas DESFORGES, Préfet de l'Oise.

## Le 12 mai 2011 : Une journée commune consacrée au handicap dans la Fonction Publique

Le Gouvernement a souhaité lancer ce jeudi 11 mai une campagne de sensibilisation sur le handicap dans la Fonction Publique afin de rappeler que le handicap ne se réduit pas à la seule dimension du recrutement de travailleurs handicapés mais qu'il s'inscrit également dans le cadre global de l'insertion professionnelle, et notamment du maintien dans l'emploi.

### L'objectif de 6%

Aujourd'hui, le pourcentage de travailleurs handicapés au sein de la Fonction Publique s'établit autour de 4 % « Ce n'est pas suffisant », a estimé Georges TRON, rappelant l'obligation légale de 6% de travailleurs en situation de handicap.

En 2010 :

Plus de **240** agents et Élus ont été sensibilisés au maintien dans l'emploi et au recrutement des personnes en situation de handicap.

Le CDG60 s'engage pour le recrutement et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées dans l'Oise.

Pour mener à bien les obligations contractuelles qui en résultent, le CDG60 peut compter sur une équipe dédiée pluridisciplinaire et experte en interne, ainsi que sur différents partenaires.

M. Alain VASSELLE, Président du Centre de Gestion de l'Oise de la Fonction Publique Territoriale, en signant la convention avec le FIPHFP a souhaité impulser une véritable dynamique en mode projet au sein du CDG60. Cette nouvelle organisation permet de mobiliser les moyens nécessaires pour accompagner les collectivités du département dans la prévention des situations de handicap au sein des collectivités, dans une approche globale.



Alain VASSELLE (Président du CDG60) à Yannick LECLERE (directeur du CDG60) et Anne-Sophie SICARD (DGA du CDG60) : « Le chemin qui reste à parcourir est long, mais nous nous y sommes engagés avec volontarisme, bien conscients que les « solutions miracles » n'existent pas ! »

LES ÉQUIPES DÉDIÉES À L'EMPLOI DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



FOCUS

En Juin prochain, toutes les collectivités de l'Oise recevront un classeur intitulé : « Pourquoi se priver de talents ? ». La création de ce classeur s'inscrit dans notre démarche de communication, il a été pensé pour être une véritable boîte à outils, pratique, maniable et agréable à lire.

Il sera régulièrement actualisé par de nouvelles fiches allant dans un des 4 onglets :

- Employeur public
- Agent en situation de handicap
- Cas pratiques
- Textes et réglementations



VOS CONTACTS :

Référent Handicap, Directrice, Direction de la Santé au travail : Marie-Hélène BRIDOUX – [referent-handicap@cdg60.com](mailto:referent-handicap@cdg60.com)

Directrice, Direction des interventions extérieures : Anne-Sophie SICARD [emploi-remplacement@cdg60.com](mailto:emploi-remplacement@cdg60.com)

Directrice, Direction Droit Social du Secteur Public Mouna TAOUFIK - [droitsocial@cdg60.com](mailto:droitsocial@cdg60.com)

Communication – Contact presse : Florence GERARD- [communication@cdg60.com](mailto:communication@cdg60.com)